

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/321461034>

# Polyphonie dans le discours des guides touristiques

Article · March 2012

---

CITATIONS  
0

READS  
53

**1 author:**



**Edem Kwasi Bakah**  
University of Cape Coast

21 PUBLICATIONS 2 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Analysis of tour guides' discourse [View project](#)



Academic Writing [View project](#)

## POLYPHONIE DANS LE DISCOURS DES GUIDES TOURISTIQUES

Edem Kwasi BAKAH\*

### Résumé

*La polyphonie est un phénomène discursif qui peut définir le discours de tout locuteur. Elle se manifeste à travers, entre autres, le discours rapporté, l'ironie, la négation et la reformulation. Cet article porte sur la polyphonie telle qu'elle se présente grâce au discours rapporté dans le discours oral des guides touristiques. L'étude s'appuie sur un corpus oral en français recueilli auprès des guides touristiques au Togo. L'analyse montre que les guides se servent de la polyphonie pour assurer l'objectivité de leur discours et qu'il y existe la polyphonie simple et la polyphonie complexe.*

### INTRODUCTION

La polyphonie est un phénomène linguistico-discursif auquel des linguistes ont consacré leurs recherches. En s'inspirant des travaux de

---

\* Correspondances : Department of French - University of Cape Coast - Cape Coast, Ghana. – e-mail : edemkodjo2000@yahoo.com

---

linguistes comme M. Bakhtine (1970), C. Baylon et X. Fabre (1973) et A. Banfield (1979), O. Ducrot (1980) a développé la théorie de polyphonie. Ses travaux sur la polyphonie ont été repris par les polyphonistes scandinaves (Comme par exemple H. Nølke, 1994 ; K. Fløttum, 1999 et M. Olsen) et ont été développés dans ce qui est attesté aujourd'hui comme la *Théorie scandinave de la Polyphonie linguistique* (la ScaPoLine). La plupart des études menées sur la polyphonie portent sur l'écrit surtout dans le domaine littéraire. Peu de travaux abordent le corpus oral. Pour ce qui est du discours touristique<sup>1</sup>F, rien n'existe encore à notre connaissance. Depuis son apparition en linguistique moderne, la polyphonie est appréhendée à partir des observables discursifs tels que le rapport au style direct (RSD) et le rapport au style indirect (RSI) (O. Ducrot, 1984 ; D. Maingueneau 1991), la reformulation (M. Kara, 2004 ; E. Roulet, 1987 ; E. Gülich et T. Kotschi, 1987), la négation (O. Ducrot, 1984), l'ironie (D. Maingueneau, 1991).

Notre objectif est de montrer comment la polyphonie se manifeste dans le discours des guides touristiques. Le terme *guide touristique* ou *guide* renvoie à « une personne ayant comme fonction la conduite des touristes sur un ou des sites touristiques » (E. K. Bakah, à paraître). Nous partons de l'hypothèse que le discours oral des guides touristiques est marqué par la polyphonie et que la polyphonie sert à authentifier le discours des guides. Dans un premier temps, la notion de polyphonie sera définie en tenant compte de la distinction entre *locuteur* et *énonciateur* et des éléments discursifs comme le rapport au style direct et le rapport au style indirect qui incarnent la polyphonie. Dans un second temps, le corpus oral étudié sera présenté. Cela nous amènera à l'application des éléments discursifs porteurs de la polyphonie au corpus. Dans la conclusion, nous essaierons de confirmer ou infirmer l'hypothèse de départ.

---

<sup>1</sup> Le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des guides de voyage

### **Notion de polyphonie**

Selon J. Dubois et al. (1999), le mot *polyphonie* vient du latin *polyphonia* et du grec *phônê*. Le terme est employé à l'origine dans le domaine de la musique pour désigner une composition harmonique qui réunit plus d'une voix ou plusieurs instruments. La notion de polyphonie a été introduite dans le discours linguistique par M. Bakhtine (1970) pour référer à la mise en scène de la parole dans le discours romanesque, et plus particulièrement à la pluralité des voix dans l'énoncé. O. Ducrot (1984 : 171) affirme cette apparition tardive de la polyphonie dans les travaux linguistiques :

« L'objectif [...] est de contester – et, si possible, de remplacer – un postulat linguistique qui me paraît un préalable (généralement implicite) de tout ce qu'on appelle actuellement la “ linguistique moderne ” [...] Ce préalable, c'est l'unicité du sujet parlant. Il me semble en effet que les recherches sur le langage, depuis au moins deux siècles, prennent comme allant de soi – sans même songer à formuler l'idée, tant elle semble évidente – que chaque énoncé possède un et un seul auteur. »

Les recherches menées sur le langage humain se focalisaient plutôt sur la singularité du sujet parlant. Selon ces travaux, chaque énoncé n'a qu'une seule source. Or dans un énoncé, il n'existe pas une seule trace, celle du prononciateur, mais il y a également des traces d'autres personnes à l'origine de l'énoncé. Ce que fait celui qui matériellement parle ou écrit, c'est d'assumer un statut de porte-parole de quelqu'un d'autre.

Pour C. Baylon et X. Mignot (1994 : 91), l'opération de production :

« [...] comporte en principe, non pas seulement l'émission de signaux audibles ou visibles, mais préalablement le choix des mots et leur ordonnancement,  
*Annales de l'Université de Ouagadougou - Série A, vol. 014, mars 2012*

---

qui, de la part de l'organisme émetteur, obéissent à des contraintes diverses [...] il peut arriver que le locuteur extériorise un message qu'il est borné à mémoriser ou encore qu'il recopie. »

Il y a là tout un processus précédant la production de l'énoncé. Et ce qui en résulte sous forme d'énoncé peut ne pas provenir du locuteur. Il peut s'agir d'une reprise d'un discours de quelqu'un que l'émetteur actualise dans une situation donnée.

E. Roulet et al. (1985 : 71) font une distinction entre *diaphonie* et *polyphonie* : la diaphonie est la reprise, dans le discours du locuteur, de propos effectifs ou virtuels de son allocutaire et la polyphonie renvoie à la citation de propos d'autres locuteurs, de tiers. Mais par rapport à notre étude, la polyphonie recouvre cette opposition *diaphonie/polyphonie* établie par E. Roulet et al. (1985). Ainsi, nous parlons de la polyphonie lorsqu'il y a au moins deux voix ou deux points de vue caractérisant un énoncé. Cette pluralité des voix se manifeste, entre autres, à travers le discours rapporté au style indirect, le rapport au style direct, le discours indirect libre, le « résumé avec citation », le proverbe, l'ironie, la négation (D. Maingueneau, 1991 ; O. Ducrot, 1984) et la reformulation (M. Kara, 2004 ; E. Roulet, 1987 ; E. Gülich et T. Kotschi, 1987). Nous nous focaliserons sur le rapport au style direct et le rapport au style indirect comme nous l'avons signalé dans l'introduction. Il nous semble important de faire quelques précisions terminologiques : en quoi un *locuteur* se distingue-t-il d'un *énonciateur* ?

### **Locuteur et énonciateur**

En s'inscrivant dans les approches mécanistes de la théorie mathématique de l'information, R. Jakobson (1963) distingue six facteurs constitutifs dans tout acte de communication : le destinataire, le destinataire, le message, le code, le contexte et le contact. Ce

modèle qui a été repris et « perfectionné » par des linguistes comme C. Kerbrat-Orecchioni (1980) par exemple, conçoit la communication comme le transfert d'une information d'un destinataire (locuteur) à un destinataire (récepteur). Dans ce cas, le destinataire de l'énoncé ne serait qu'une seule voix. Mais le locuteur tel qu'il est vu par R. Jakobson est restrictif lorsque l'on l'analyse dans une vision polyphonique. De plus, on a tendance à utiliser *locuteur* et *énonciateur* interchangeablement. Bien que nous soyons d'accord avec cet emploi, la littérature nous montre aussi que les deux termes se différencient. En d'autres mots, « le terme locuteur souffre, quoique à un degré moindre, de la même ambiguïté que celui d'énonciateur » (D. Maingueneau, 1999 : 82). D'où la nécessité pour nous d'essayer d'établir une distinction entre eux en ce qui concerne le contexte de notre étude.

Dans sa conception de la polyphonie linguistique, O. Ducrot (1980) parle de trois oppositions entre *locuteur* et *énonciateur*. Il assimile l'énonciateur au sujet parlant et le locuteur à l'être responsable de l'énonciation. Le sujet parlant est « le producteur effectif de l'énoncé, c'est-à-dire l'être psycho-sociologique à qui on attribue son origine, être sans doute d'ailleurs difficile, voire impossible, à déterminer » et le locuteur est « l'être présenté, dans le sens même de l'énoncé, comme étant le responsable de l'énonciation » (O. Ducrot, 2001 : 20). La deuxième opposition veut que « certains énoncés présentent simultanément plusieurs points de vue » (O. Ducrot, 2001 : 20). Dans un tel cas, le locuteur et l'énonciateur partagent des points de vue différents dans un même énoncé. La troisième opposition présente l'énonciateur comme la source du point de vue exprimé par le locuteur.

« A chaque point de vue je relie un “ énonciateur”,  
présenté comme la source de ce point de vue, comme  
l'être qui a ce point de vue, ou, en filant la métaphore,  
comme l'œil qui voit : par définition l'énonciateur adhère

---

donc au point de vue qui lui est attribué et ne saurait s'en distancier » (O. Ducrot, 2001 : 20).

Selon O. Ducrot (1984 : 204), la responsabilité globale est attribuée au locuteur d'un énoncé, mais celui-ci peut mettre en scène différents énonciateurs, qui expriment « leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles ». Le même auteur affirme que la position du locuteur « peut se manifester soit parce qu'il *s'assimile* à tel ou tel des énonciateurs [...], soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux » (O. Ducrot, 1984 : 205). Le locuteur se distingue de l'énonciateur dans ce sens que le premier, en parlant peut donner la parole au dernier mais l'inverse n'est pas possible. O. Ducrot (1980 : 199) nomme ce locuteur *locuteur en tant que tel* (dénové par « L »), c'est-à-dire celui constituant l'instance qui agence l'énonciation et l'énonciateur *locuteur en tant qu'être du monde* (dénové par « λ »), c'est-à-dire l'individu placé à l'extérieur de l'acte d'énonciation. De la même manière, dans la théorie des opérations énonciatives développées par A. Culioli (1990), l'énonciateur est défini comme un sujet produisant un énoncé à l'intention d'un autre sujet appelé coénonciateur, à un moment donné de l'énonciation. Le locuteur est, quant à lui, défini comme l'instance qui rapporte les paroles de quelqu'un d'autre.

De leur part, C. Baylon et X. Mignot (1994 : 91 - 92) conceptualisent le phénomène d'énonciateur de façon suivante :

« Ne mérite pleinement d'être appelé énonciateur que celui à qui revient la responsabilité intégrale du message. A la rigueur, nul ne serait tel puisque parler, c'est bien souvent réutiliser du déjà dit, des formules toutes faites, des opinions reçues, et qu'on n'a pas réellement choisies,

---

mais dont on se souvient et qu'on répète en les présentant plus ou moins à son compte. »

L'énonciateur est conçu par ces auteurs comme celui qui se charge de la production d'un message donné. Cette définition, à notre avis, recouvre à la fois *le locuteur en tant que tel* et *le locuteur en tant qu'être du monde*. Les auteurs ne séparent pas le prononciateur ou le scripteur de l'énoncé, de celui qui construit l'énoncé ou dont le point de vue est présenté par le prononciateur ou le scripteur. Toutefois, dans un acte de communication par le langage humain, celui qui est à l'origine d'un énoncé peut être différent de celui qui le prononce ou l'écrit. Certes, il y a lieu d'identifier l'énonciateur au prononciateur ou au scripteur selon les circonstances d'énonciation. C'est la raison pour laquelle O. Ducrot (1994) en s'inspirant de G. Genette (1972) met en parallèle l'énonciateur avec le « centre de perspective », c'est-à-dire la personne du point de vue de laquelle les événements sont présentés.

La citation ci-dessus (C. Baylon et X. Mignot, 1994 : 91 - 92) montre aussi que dans un acte d'énonciation, il est toutefois difficile d'imputer le discours tout entier à un seul individu. L'individu reprend dans son discours d'autres voix qui sont les discours déjà émis ailleurs. La responsabilité intégrale du message revient à la fois à l'émetteur de l'énoncé et à celui qui est à l'origine du message. Ce qui paraît pourtant contestable, surtout à la lumière de l'innéisme chomskyen, c'est l'idée que personne ne pourrait être entièrement responsable de son discours. Selon le principe innéiste, chaque individu est doté d'une capacité de créativité langagière qui lui permet de produire un nombre illimité d'énoncés jamais entendus à partir d'un nombre limité d'énoncés. Pour nous, ce que dit ou rédige un locuteur ou scripteur donné peut être sa propre création linguistique au niveau du choix et de l'agencement des mots.

Par souci de clarté, nous nous inspirons de la distinction que propose D. Maingueneau (1991 : 118) : *énonciateur* et *asserteur*. Pour *Annales de l'Université de Ouagadougou - Série A*, vol. 014, mars 2012

lui, l'énonciateur est celui qui produit l'énoncé et l'asserteur désigne celui qui le prend en charge. Ainsi dans notre travail, l'énonciateur d'un énoncé (oral ou écrit) désigne également le locuteur, le rapporteur, le prononciateur et le scripteur, tandis que l'asserteur renvoie au « sujet matériellement absent », le sujet dont le discours ou le point de vue est repris par l'énonciateur ou le locuteur. Il peut y avoir des cas où un individu soit à la fois le locuteur et l'asserteur, c'est-à-dire une personne qui organise ses propres mots et qui produit (prononce ou écrit) le discours en le prenant à son compte. Le guide touristique peut remplir les deux rôles dans un acte d'énonciation. Dans un énoncé reprenant la voix ou le point de vue d'autrui, le rôle de locuteur est attribué au guide ou au scripteur-guide ; la fonction d'asserteur est remplie à la fois par le guide ou le scripteur-guide et la voix ou la source du point de vue repris par le guide. En étant responsable de l'énonciation (rôle de locuteur), le guide laisse entendre sa voix ou son point de vue dans l'énonciation (rôle d'asserteur) et la voix ou le point de vue d'une autre personne (rôle d'asserteur). Le terme *allocutaire* étant le colléat de *locuteur*, s'emploiera pour désigner les touristes à qui s'adresse le guide touristique.

### **Rapport au style direct et rapport au style indirect comme marques de polyphonie**

La polyphonie se manifeste lorsqu'un locuteur « rapporte parfois les paroles, les opinions d'autrui [...], d'un groupe quelconque plus ou moins défini [...] » (C. Baylon et X. Mignot, 1994 : 93). Ce rapport de paroles peut être fait au style direct ou indirect. Le rapport au style direct cherche à « reproduire dans leur matérialité, les paroles prononcées par la personne dont on veut faire connaître le discours » (O. Ducrot, 1984 : 198) alors qu'au niveau du discours indirect, « il ne s'agit donc pas d'une reproduction mais de la version qu'en donne le

rapporteur », c'est-à-dire « le contenu pensé », « l'interprétation de l'énoncé originel » (D. Maingueneau, 1991 : 102).

Dans le rapport au style direct, le discours citant (DCtF<sup>2</sup>F) et le discours cité (DCéF<sup>3</sup>F) possède chacun une situation d'énonciation. Ceci est représenté à l'écrit par les guillemets qui servent de frontière entre les deux énonciations. Mais à l'oral, « c'est le contexte linguistique qui marque cette frontière, éventuellement secondé par un changement net dans la voix du passage au DCé » (D. Maingueneau, 1991 : 101). On voit par là que le DCt et le DCé jouissent chacun d'une autonomie énonciative.

C'est dans le même ordre d'idée que O. Ducrot (1984 : 196) fait les remarques suivantes :

« Si Pierre dit “ Jean m'a dit : Je viendrai “, comment analyser, en ce qui concerne le locuteur, le discours de Pierre dans sa totalité ? On y trouve deux marques de première personne qui renvoient à deux êtres différents. Or on ne peut pas y voir deux énoncés successifs, [...] Je suis donc obligé de dire qu'un énoncé unique présente ici deux locuteurs différents, le premier locuteur étant assimilé à Pierre et le second à Jean. »

On voit par là que le rapport au style direct *Je viendrai* reprend les mêmes mots employés de Jean. Pierre, le responsable de l'énonciation, s'inscrit dans son discours à l'aide du discours citant *Jean m'a dit*. Une partie de l'énoncé est imputée au sujet matériellement parlant (Pierre) et l'autre partie à Jean que nous désignons « sujet immatériellement parlant ». Ce cas de figure présente donc un locuteur et un asserteur dans le même énoncé.

---

<sup>2</sup> Terminologie emprunté à D. Maingueneau (1991 : 100).

<sup>3</sup> Terminologie emprunté à D. Maingueneau (1991 : 100).

D'un côté, le rapporteur utilise des fragments de discours d'autrui dans « un souci de respecter la lettre du DCé », et de l'autre, « ce sera plutôt d'une volonté de ne pas prendre à son compte un énoncé que l'on rejette ou encore un désir de paraître objectif » (D. Maingueneau, 1991 : 102). Autrement dit, le discours direct permet au rapporteur de ne pas assumer la responsabilité de son discours afin d'être objectif.

En décrivant la nature de la relation entre le DCt et le DCé dans le cas du discours indirect, D. Maingueneau (1991 : 102) note ceci :

« Il n'y a plus autonomie syntaxique du DCé à l'égard du DCt, car dans le DI (discours indirect) le DCé a le statut d'une simple complétive complément d'objet du verbe de la phrase matrice, c'est-à-dire du verbe du DCt. Il n'y a plus place dès lors que pour un seul acte d'énonciation, celui du DCt ; cela implique que toutes les traces de l'énonciation du DCé (embrayeurs, mais aussi tournures expressives, interrogations, etc.) soient systématiquement effacées au profit du DCt. »

Le DCé du discours direct est dépendant du DCt : il vient compléter celui-ci. Le DCé perd ainsi son autonomie énonciative, ce qui n'est pas le cas au niveau du discours direct. En prenant en charge les paroles d'autrui, « le rapporteur donne une certaine image de lui-même, renvoie à ses positions idéologiques, affectives [...] personnelles » (D. Maingueneau, 1991 : 103).

Pour ce qui est de la véracité du DCé au niveau du matériel linguistique et du contenu, on observe que le rapport au style direct et le rapport au style indirect se ressemblent. Ceci est observé d'abord chez O. Ducrot (1984 : 199) :

« La vérité du rapport n'implique donc pas, si le RSDF<sup>4</sup>F est un cas particulier de double énonciation, une

<sup>4</sup> Rapport en style direct, terme utilisé par O. Ducrot (1984).

conformité matérielle des paroles originales et des paroles qui apparaissent dans le discours du rapporteur. Puisque celui-ci ne vise pas nécessairement à une reproduction littérale, rien n'empêche par exemple que, pour faire connaître les points importants de la parole originale, il met en scène une parole fort différente, mais qui en conserve, ou même en accentue l'essentiel (on peut, au style direct, rapporter en deux secondes un discours de deux minutes : En un mot Pierre m'a dit « J'en ai assez □ ). La différence entre le style direct et style indirect n'est pas que le premier ferait connaître la forme, et le second le seul contenu. Le style direct aussi peut viser le seul contenu, mais pour faire savoir quel est ce contenu, il choisit de faire entendre une parole (c'est-à-dire une suite de mots imputée à un locuteur) » (O. Ducrot (1984 : 199).

Le discours direct et le discours indirect peuvent ne pas constituer une reprise à la lettre du discours originel. Le rapporteur, en fonction de la situation énonciative, peut se montrer infidèle au discours originel en résumant à la fois le signifiant et le signifié. On constate le même propos chez D. Maingueneau (1991 : 103) :

« Etant par essence « distant □ de l'énoncé originel, le DI [discours indirect] permet des contractions plus ou moins grandes, ou plus rarement, des extensions de celui-ci ; rien n'interdit de rapporter avec une seule phrase de DI un énoncé de plusieurs heures. Un énoncé peut être rapporté au DI avec un nombre indéfini de manières différentes selon les désirs de l'énonciateur du DCt [...]. »

En clair, le discours direct rapporte souvent le signifiant et le signifié alors que le discours indirect s'intéresse, dans la plupart du

*Annales de l'Université de Ouagadougou - Série A, vol. 014, mars 2012*

temps, au signifiant. Dans tous les cas, le rapporteur peut en faire un résumé selon le cadre énonciatif. À l'écrit, le DCé est démarqué du DCt par des guillemets alors qu'à l'oral c'est le contexte linguistique et les moyens intonatifs qui remplissent cette fonction. En intégrant le propos d'autrui dans son discours, le locuteur s'en désinvestit car « citer les propos d'un autre énonciateur, c'est en effet rapporter quelque chose, le dire sans en assumer la responsabilité » (D. Maingueneau, 1991 : 117). Ayant posé le cadre conceptuel de l'étude, il nous paraît important de faire une description du corpus étudié ici.

### **Description du corpus**

Les extraits analysés dans cet article sont tirés des productions orales des guides touristiques enregistrées pendant des visites guidées au Togo. Le corpus est codé selon les visites (la ville visitée), leurs déroulements (soit pendant le voyage-aller ou voyage-retour soit pendant le guidage sur le site touristique) et la date de leurs recueils. Trois extraits du corpus font l'objet d'analyse dans cet article. Le premier extrait (*Séquence 75, CO-KPE-VORE, 02/08/08*) fait partie de l'enregistrement en bus, du voyage-retour de la visite de Kpémé, le deuxième et le troisième extraits (*Séquence 168, CO-KPA1-VORE, 16/08/08* et *Séquence 26, CO-KPA2-VOAL, 23/08/08*) sont enregistrés au cours de la visite de Kpalimé ; le deuxième est recueilli en voiture lors du voyage-retour alors que le troisième est enregistré en voiture pendant le voyage-aller. La transcription du corpus s'appuie sur le système orthographique ; les phénomènes discursifs tels que la répétition, les ratés et les réparations sont gardés afin de maintenir la spécificité du discours oral. La convention de transcription utilisée se situe à la fin, après les références. Les extraits sont présentés dans des tableaux à trois colonnes : la première comprend la séquence numérotée, la deuxième porte sur l'intervenant précédé d'un numéro

---

(490HU, par exemple) indiquant l'ordre de l'intervention et la troisième contient le discours.

**Rapport au style direct et rapport au style indirect : marques de la polyphonie chez les guides touristiques**

L'on peut entendre plusieurs voix dans le discours du guide touristique lorsqu'il répond à une question posée par un touriste. Ceci est illustré par l'extrait suivant :

**Extrait 1. (Voyage retour, Kpémé, 02/08/08)**

Séquence	Intervenant	Discours
75.	481T :	Monsieur, en venant on a vu #les les véhicules.
	482HU :	#Oui oui.
	483T :	<b>Bon, vous nous avez dit qu'il y a des prix 500 000, +600 000+.</b>
	484HU :	+600 000, 700 000+.
	485T :	Ce sont des prix à débattre ou bien ?
	486HU :	<sup>1</sup> #Non non non. Ça on te dit par exemple « <b>1 million</b> ». Tu commences par <sup>2</sup> débattre le prix « <b>1 million mais c'est trop cher. Tu vois la voiture là? <sup>3</sup>Elle est trop vieille. Est-ce que tu ne peux pas me la donner à 500 000 <sup>4</sup>?</b> » Tout dépend. Ce n'est pas des prix tous marqués comme ça.
	487T :	Ah !
	488HU :	Ça dépend.
	489T :	+Ah xxx+.
	490HU :	+#Oui oui oui c'est à débattre+. +++.

Source : Séquence 75, CO-KPE-VORE, 02/08/2008.

Dans l'extrait 1, le touriste veut savoir si le prix des voitures au Togo est fixe ou si c'est à débattre. Le guide touristique répond à la

question. Avant de poser la question *Ce sont des prix à débattre ou bien ?*, le touriste (483T) reprend au style indirect, le discours du guide concernant les prix des voitures : *Bon, vous nous avez dit qu'il y a des prix 500 000, +600 000+*. Le discours rapporté par le touriste leur (à tous les touristes) a été adressé par le guide lors du voyage aller dans le car. Le locuteur de l'intervention 483T est le touriste et l'asserteur de cet énoncé est le guide touristique. Le discours du touriste a pour allocutaire ou destinataire le guide et auditeurs les autres touristes et autres personnes dans le véhicule (le chauffeur par exemple) alors que le discours de l'asserteur a tous les touristes (y compris celui qui pose la question) comme destinataires et le chauffeur comme auditeur.

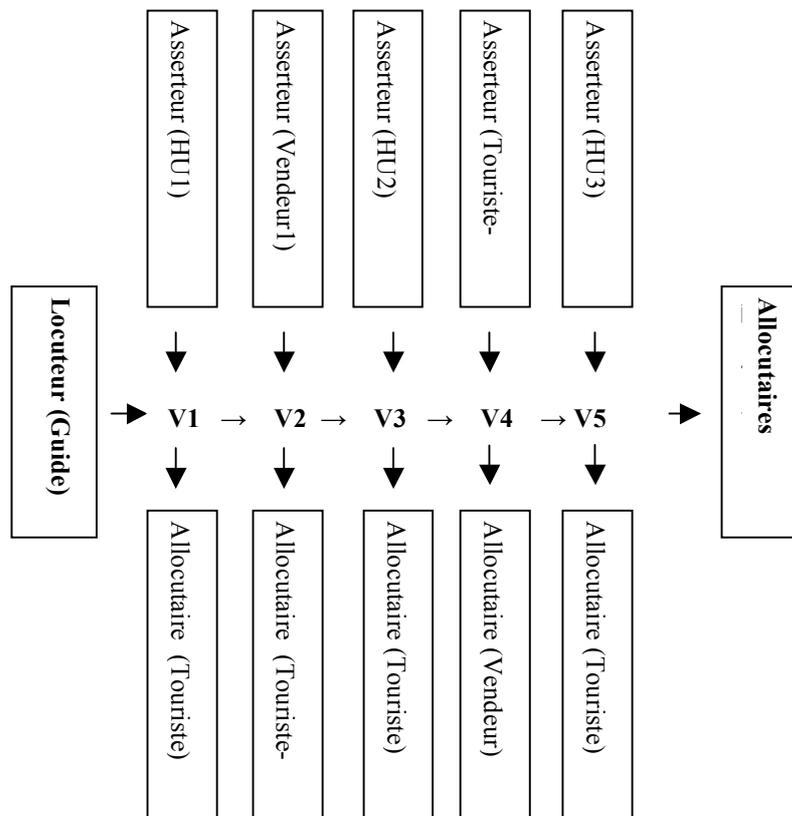
Dans la ligne 1 de son intervention, le guide 486HU rapporte au style direct, le discours des vendeurs de véhicules : il intègre dans le discours citant (*ça on te dit et par exemple*) le discours cité (« *1 million* »). Le *on* réfère aux vendeurs de véhicules. Le fragment de discours cité *1 million* se destine à tout acheteur y compris le touriste qui a posé la question. L'énoncé *Ça on te dit par exemple « 1 million »* du guide n'est pas seulement adressé au touriste posant la question mais aussi aux autres touristes dans le bus. Mais à l'aide de l'emploi du déictique de personne *te* (objet), le guide considère le touriste qui pose la question comme le destinataire de son discours et les autres comme les auditeurs. De la même manière, de la ligne 2 à la ligne 4 (mots en gras et guillemetés), le guide reprend au style direct, le discours de négociation de prix (que l'on peut attribuer à quiconque voulant acheter un véhicule dans ce contexte) identifié ici au touriste-acheteur. Dans le discours citant *Tu commences par débattre le prix*, le guide se sert du déictique *Tu* (sujet) pour impliquer le touriste qui a posé la question dans son discours ; cela montre que le guide s'adresse directement à ce dernier (destinataire) et indirectement aux autres touristes (auditeurs). Bien que les autres touristes ne soient pas les destinataires de l'intervention 486HU du guide, ils peuvent réagir ou

---

intervenir puisqu'ils font partie du cadre interactif et bénéficient eux aussi du message. Ainsi, il conviendrait dans ce cas de les désigner comme *destinataires indirects* ou *allocutaires indirects* au lieu d'*auditeurs* (terme qui exclut la participation dans le discours) et de renvoyer au touriste à qui le guide répond comme *destinataire direct* ou *allocutaire direct*. Cette intervention du guide comporte le rapport aux styles directs et indirects, en laissant entendre ainsi non seulement sa propre voix dans le discours mais aussi celles des vendeurs de véhicules et du touriste-acheteur.

Le tissage de voix marquant l'intervention 486HU peut être schématisé comme suit :

FIGURE 1 : Polyphonie complexe 1



Le schéma regroupe deux cadres énonciatifs : le principal représenté par l'axe horizontal et le subordonné désigné par l'axe vertical. Le cadre énonciatif principal comprend la situation où le *guide* dans la première boîte s'adresse (grâce aux voix numérotées *V1*, *V2*, etc.) aux *touristes* se trouvant dans la dernière boîte. Ce cadre intègre en lui, le cadre subordonné marqué par des asserteurs (Asserteur HU1, Asserteur Vendeur, etc.) et des allocutaires (Allocutaire Touriste, Allocutaire Touriste-acheteur, etc.). À chaque

---

niveau de l'énonciation, la présence d'une voix est marquée à l'aide de la numérotation. Ainsi, la voix du guide se présente trois fois (Asserteur HU3) et celles des vendeurs (Asserteur vendeur 1) et du touriste-acheteur (Asserteur touriste-acheteur 1) figurent une fois chacune. Les flèches montrent l'orientation du discours (du locuteur/asserteur à l'allocutaire). Le guide démarre sa contribution sur ses propres mots et l'enchaîne avec la voix des vendeurs de véhicules. Cela est suivi par sa voix, puis entrecoupé par la reprise directe des paroles du touriste-acheteur. L'intervention du guide termine sur ses propres mots. Sur le plan structurel, nous appelons ce cas de figure de polyphonie *polyphonie complexe*. Est désignée *polyphonie complexe* toute intervention de la part d'un locuteur comportant au moins deux voix enchâssées l'une dans l'autre où l'une des voix se présente plus d'une fois.

Il est intéressant de retenir que, dans sa réponse à la question posée (extrait 1), le guide évoque un cadre énonciatif marquant la négociation dans les situations d'achat et de vente. Cela, à notre avis, permettra aux touristes de comprendre plus facilement l'explication du guide. Il importe aussi de signaler qu'à l'aide de l'emploi d'autres voix dans son énonciation, le guide n'assume pas tout seul la responsabilité de son discours : il prend une certaine distance par rapport à son discours.

La polyphonie se manifeste aussi lorsque le guide touristique cite un individu spécifique dans la narration d'un événement ou lorsqu'il présente une personne importante dans la société. Ceci est illustré dans l'extrait suivant :

EXTRAIT 2. (Retour, premier voyage, Kpalimé, 16/08/08)

Séquence	Intervenant	Discours
168.	1493 GO :	<p><sup>1</sup>C'est Gowoo, euh le ministre euh l'ancien Ministre de la Justice Monsieur <sup>2</sup>Abitchassa. <b>Abitchassa, il a dit qu'il va défier les députés de l'autre parti.</b> <sup>3</sup>Et lui, à la rentrée scolaire, il a payé tous les livres de tous les enfants qui sont <sup>4</sup>dans les écoles, les collèges dans le tout le village, il a demandé, il a regroupé <sup>5</sup>les directeurs d'établissements. <b>Il leur a dit « faites-moi le total de tout ce <sup>-6</sup>que les parents doivent payer pour leurs enfants ».</b> On a compté les <sup>7</sup>enfants et on a dit « <b>Ça fait ça</b> ». Il a remis l'argent. Il dit « <b>Dites à nos <sup>8</sup>parents, aux villageois que j'ai payé pour eux</b> ». Bon deuxième chose, il est <sup>9</sup>parti. Il a acheté les poteaux, les tecks. Il a fait placer dans tout le village. <sup>10</sup>Il leur a donné le courant. Il a demandé aux gens de prendre le courant. Et <sup>11</sup>tout le village est électrifié. Et il ne faisait pas les campagnes. Il xxx ça. Et <sup>12</sup>lors #de des élections #municipales, <b>la population a dit « Mais ce n'est pas <sup>13</sup>la peine, il est déjà notre député</b> ». Alors, et les gens sont venus distribuer <sup>14</sup>de l'argent aux gens et ils ont dit « <b>Non non non ! C'est lui qui a payé les <sup>15</sup>frais de scolarité pour nos enfants</b> ». Il n'a pas fait de campagne. Mais il <sup>16</sup>fait le laisser, il vaut mieux. xxx il est parti à l'Assemblée. Après il est <sup>17</sup>devenu ministre. #Il était opposant. Il était opposant. Et il a dit « <b>Je vais <sup>18</sup>démontrer la manière de gouverner dans le pays. Je vais démontrer la <sup>19</sup>manière de gouverner dans le pays</b> ». Il a il a fait brancher l'eau du robinet <sup>20</sup>dans les coins du village. Il a fait construire d'autres écoles. Les étudiants qui <sup>21</sup>avaient leur bac, il a aidé à trouver les bourses. xxx bon, voilà. Et quand il <sup>22</sup>arrive chez lui maintenant, tout le monde, les gens étendent leurs nattes pour <sup>23</sup>le faire passer.</p>

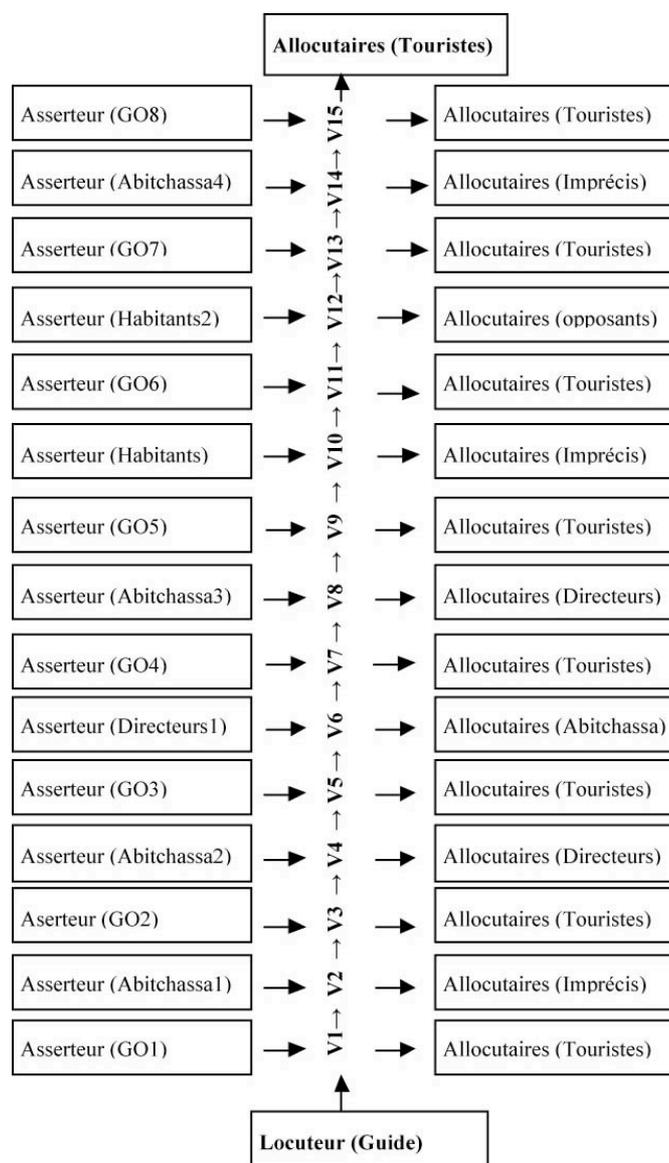
Source : Séquence 168, CO-KPA1-VORE, 16/08/08.

Dans l'extrait 2, le guide touristique parle d'Abitchassa, un député togolais qui fait beaucoup pour son peuple : il paie les frais de scolarité, amène l'électricité et l'eau potable, cherche des bourses pour les étudiants. L'intervention 1493GO est destinée à tous les touristes. Les lignes 1 et 2 sont marquées respectivement par la voix du guide (locuteur) et celle du député (asserteur) rapporté au style indirect : les touristes sont les destinataires du message du guide et pour l'asserteur (le député), ses destinataires peuvent être une personne ou des personnes auxquelles il a déclaré son intention (des habitants du village d'Abitchassa par exemple). De la ligne 2 jusqu'au milieu de la ligne 5, ce sont les paroles du guide. Ceci est suivi de nouveau par la voix du député mais cette fois-ci présentée au style direct (de la ligne 5 à la ligne 6). Les destinataires à ce niveau sont précis : *les directeurs des établissements*. La ligne 7 expose le rapport au style direct « *ça fait ça* ». L'asserteur de ce discours cité sont les directeurs qui ont compté et présenté l'effectif des collégiens au député. Après la voix des directeurs vient celle du guide, suivie par celle du député rapportée au style indirect (de la ligne 7 à la ligne 8) ayant pour allocutaires les directeurs. Le discours cité du député cède la place au discours du guide (du milieu de la ligne 8 jusqu'au milieu de la ligne 12) concernant le fournissement de l'électricité par le député. Cela est suivi par la voix des habitants du village d'Abitchassa (de la ligne 12 à la ligne 13) exprimant leur décision de voter Abitchassa comme député. Le discours cité dans ce cas n'est pas un discours véritablement émis par la population et que le guide reprend littéralement ; il s'agit plutôt d'un résumé de la pensée ou du sentiment des habitants. Les destinataires du discours cité sont imprécis mais cela peut concerner les gens (dont certains seraient des ressortissants du village d'Abitchassa) constituant l'équipe de campagne électorale d'Abitchassa, le candidat (devenu député après les élections). Ce qui est intéressant à ce niveau est que l'asserteur du discours cité ne peut pas, selon la situation, être

considéré comme une instance distincte du destinataire. Il est possible que certains partisans d'Abitchassa faisant partie de « la population » à la source du discours cité (du sentiment général du peuple), puissent se retrouver en tant que récepteur du même message (le discours cité) lors de la campagne. Du milieu de la ligne 13 au milieu de la ligne 14, il s'agit des paroles du guide alors que du milieu de la ligne 14 au début de la ligne 15, il est question encore du rapport au style direct : ce sont les habitants du village d'Abitchassa qui s'adressent aux opposants de ce dernier. Le reste de l'intervention est tissé selon l'enchaînement suivant : guide (de la ligne 15 à la ligne 17), Abitchassa (de la ligne 17 à la ligne 19) et guide (de la ligne 19 à la ligne 23). De la ligne 17 à la ligne 19, le discours cité contient une répétition du même énoncé *Je vais démontrer la manière de gouverner dans le pays*. Ce phénomène de répétition nous permet de déduire que le locuteur ne reprend pas à la lettre le discours du député concernant les projets à entreprendre dans sa circonscription. Ainsi, cette reprise ne résume que ce que le député est censé avoir dit.

Par rapport à la fréquence de la voix du locuteur et celui des asserteurs, nous en comptons huit pour le premier (le guide). Quant aux asserteurs, le député apparaît quatre fois, les habitants deux fois et les directeurs des établissements une fois. Dans tous les cas, les énoncés comprenant le discours rapporté aux style direct et indirect (comme dans l'extrait 1) présentent deux cadres énonciatifs différents : l'un ayant un rapport avec le moment où le guide prononce son discours (au cours du voyage-retour de Kpalimé dans le bus) et l'autre se rapportant dans le passé et qui met en jeu les asserteurs et leurs destinataires matériellement absents. Cet enchâssement des voix peut être schématisé ainsi :

FIGURE 2 : Polyphonie complexe 2



Selon le schéma, le guide touristique est le prononciateur du discours analysé. Dans ce discours, non seulement il s'y inscrit, mais il fait entendre aussi d'autres voix comme celles du député, des directeurs et des habitants du village d'Abitchassa. Le schéma montre également que chaque fréquence de la voix du guide correspond à une présence des touristes ; d'où 8 voix du guide et 8 fréquences des touristes. Nous constatons aussi que certaines personnes sont tantôt asserteurs tantôt allocutaires. C'est le cas par exemple d'Abitchassa et des directeurs des établissements. En clair, l'extrait 2 présente une situation polyphonique plus complexe que celle dont il est question dans l'extrait 1.

La polyphonie n'est pas seulement complexe. Elle peut être aussi *simple* (notre désignation). Dans l'extrait suivant, la polyphonie se manifeste dans l'intervention du guide (176DE). Il réagit à une contribution précédente d'un touriste :

**EXTRAIT 3. (Voyage aller, deuxième voyage, Kpalimé, 23/08/08)**

Séquence	Intervenant	Discours
26.	[...]	[...]
	175T :	Ok. Il y a pas de problème. Mais s'ils vont payer, si c'est xxx ça n'appartient xxx.
	176DE :	Même si c'est pour vous, c'est vous qui avez fait la plantation, avant de couper, vous allez dire à l'Etat « <b>Je veux couper mes teckeraies.</b> »
	177T :	Oui il y a pas de problème. [...].

Source : Séquence 26, CO-KPA2-VOAL, 23/08/08.

Cet extrait fait partie de la séquence 26 produite en bus lors du voyage aller de la deuxième visite sur Kpalimé. La séquence porte sur une particularité de la Région des Savanes : la plantation des tecks. Le guide fait comprendre aux touristes que pour récolter les tecks, le cultivateur a besoin d'une autorisation de l'Etat togolais. L'intervention

---

du guide (176DE) présente d'abord sa voix et termine par la voix d'une autre personne (n'importe quel propriétaire de plantation de tecks). Alors que le guide a les touristes pour allocutaires de son énoncé, le propriétaire de plantation représenté par *je* s'adresse aux autorités togolaises chargées d'accorder la permission pour la récolte des tecks. Cette intervention est marquée par une succession de deux voix, ce que nous désignons *polyphonie simple*. Nous entendons par *polyphonie simple* la présence successive de deux voix dans une intervention.

### CONCLUSION

Au terme des analyses, il ressort que le discours du guide touristique est marqué par la pluralité des voix. Le guide touristique construit et prononce son discours en y intégrant le discours d'autrui. Il réalise cela à l'aide du rapport aux styles directs et indirects. Les asserteurs des discours rapportés aux styles directs et indirects varient en fonction du guide et surtout de l'objet du discours. Dans une même intervention du guide, il peut y avoir des asserteurs à un moment donné qui, à un autre moment, remplissent le rôle d'allocutaires. L'enchaînement des voix tel qu'il apparaît dans les extraits étudiés nous amène à distinguer deux types de polyphonie : *polyphonie complexe* et *polyphonie simple*. Les guides se servent de la polyphonie pour montrer leur non-prise en charge du discours. Ils utilisent aussi la polyphonie comme une stratégie leur permettant de mettre les touristes dans les situations d'énonciation incarnées par les rapports aux styles directs et indirects. Ceci leur permet non seulement de se montrer objectifs voire authentiques dans leur discours mais aussi de faire passer leur message aux touristes.

---

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- BAKAH, Edem Kwasi** (à paraître). « Discours du scripteur-guide et discours du guide touristique : Fonctions identiques, différentes ou complémentaires ? ». (Manuscrit).
- BAKHTINE, Michael** (1970) : *La Poétique de Dostoïevski*. Paris : Éditions du Seuil.
- BANFIELD, Ann** (1979) : « Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire ». *Langue française*. 44, 9 - 26.
- BAYLON, Christian et FABRE, Paul** (1973). *Grammaire systématique de la langue française*. Paris : Nathan.
- BAYLON, Christian et MIGNOT, Xavier** (1994). *La communication*. Paris : Nathan.
- CULIOLI, Antoine** (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation Tome 1*. Paris : Ophrys.
- DUBOIS, Jean et al.** (1999). *Dictionnaire étymologique et historique du français*. Paris : Larousse-Bordas.
- DUCROT, Oswald** (1980) : *Les Echelles argumentatives*. Paris : Minuit.
- DUCROT, Oswald** (1984) : *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- DUCROT, Oswald** (2001). « Quelques raisons de distinguer "locuteurs" et "énonciateurs" ». *Polyphonie – Linguistique et littéraire. Documents de travail*. 3, 18 - 41.
- FLØTTUM, Kjersti** (1999) : « Polyphonie et typologie textuelle : quelques questions ». *Tribune*. 9, 81 - 96.
- GENETTE, Gérard** (1972) : *FIGURE III*. Paris : Seuil.

- 
- GÜLICH, Élizabeth** et **KOTSCHI, Thomas** (1987) : « Les actes de reformulation dans la consultation ». *L'analyse des interactions verbales*. Berne : Peter Lang. 15 - 82.
- JAKOBSON, Roman** (1963) : *Essais de linguistique générale*. Paris : Édition de Minuit.
- KARA, Mohamed** (2004) : « Reformulations et polyphonie ». *Pratiques no. 123/124*, 27 - 54.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine** (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- MAINGUENEAU, Dominique** (1991, 1999) : *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.
- NØLKE, Henning** (1994) : *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris/Louvain : Peeters.
- OLSEN, Michel** (2001) : « Monophonie ». *Polyphonie – linguistique et littéraire*. Roskilde : RUC. 3, 87 - 107.
- ROULET, Eddy** et al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.
- ROULET, Eddy** (1987) : « Complétude interactive et connecteur reformulatif ». *Cahiers de linguistique française*. 8, 111 - 140.

**Code de transcription**

Notation	Description
HU :	Guide touristique 1
GO :	Guide touristique 2
DE :	Guide touristique 3
T :	Touriste (s)
+ paroles+	Chevauchement de paroles
Xxx	Segment incompréhensible/inaudible
# (ex. #les les)	Répétition des mots/erreurs (le signe # précède le mot répété ou l'erreur)